Commission d'Organisation et de Suivi des Compétitions

Animateur : M. MOZGALA
Membres : Mmes FORBIN, LEBLOND
CD : M. FORNARELLI

PV du 17 juin 2025

Les décisions de la Commission d'Organisation et de Suivi des Compétitions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du RS du DEF.

COMPOSITION des GROUPES des CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX 2025 / 2026
Toutes Catégories

La Commission demande aux clubs de lui faire connaître, pour le 1er juillet dernier délai, leurs éventuels desideratas pour la saison à venir.

CORRESPONDANCE – MODIFICATION DE MATCH

La Commission rappelle aux clubs que pour tout courrier concernant leurs rencontres, ils doivent impérativement indiquer **sur papier officiel du club** (ou mail officiel), les indications suivantes en référence :

- **Championnat ou coupe**
- **Catégorie**
- **Division et poule**
- **Numéro du match**
- **Date**

Sans ces renseignements, les courriers ne seront pas pris en considération par la Commission.

Traitement des courriers réceptionnés au plus tard à 16h00, le jour de la réunion.

****

Arrêté Municipal de la Mairie de RIS ORANGIS

Fermeture du terrain de Champrosay du mercredi 9 octobre 2024 jusqu'à nouvel ordre.

Arrêté Municipal de la Mairie de PARAY VIEILLE POSTE

Fermeture du terrain Jean Bouin du mardi 19 novembre 2024 jusqu'à nouvel ordre.

Arrêté Municipal de la Mairie de QUINCY SOUS SENART

Fermeture du stade Maurice Perraguin du dimanche 5 janvier 2025 jusqu'à nouvel ordre.

Arrêté Municipal de la Mairie d'EPINAY SUR ORGE
Fermeture du stade du Breuil les jours fériés en 2025.

Courriel de COEUR D'ESSONNE AGGLOMERATION
Fermeture du stade Babin à La Norville et du stade Faillu à EGLY les jours fériés en 2025.

Arrêté Municipal de la Mairie de VILLEMOISSON
Fermeture du stade des Erables du 29 avril 2025 au 1er aout 2025.

CHAMPIONNAT U14

FMI NON PARVENUE DU 24 MAI 2025
D3/D
Match n° 28619397 * GRIGNY US 3 / MNVDB FC 1
Reprise du dossier.
FMI transmise tardivement, le 13 juin 2025 à 16h04.
Amende réglementaire à GRIGNY US pour transmission tardive.

Match n° 29437653 du 24 mai 2025
VERRIERES LE BUISSON 2 / ST GERMAIN SAINTRY 2 * D4/D
Reprise du dossier.
Courriel de ST GERMAIN SAINTRY FC.
La Commission enregistre le résultat de la rencontre :
VERRIERES LE BUISSON 2 : 1 but
ST GERMAIN SAINTRY 2 : 6 buts

CHAMPIONNAT U16

FMI NON PARVENUE DU 25 MAI 2025
D4/A
Match n° 29436623 * GRIGNY US 3 / ETAMPES FC 2
Reprise du dossier.
Réception d'une feuille de match papier.
Lecture de la feuille de match.
Il s'agit d'un dysfonctionnement de l'application.